



Avis motivé sur la consultation sur la situation économique et financière 2023

Le Comité Social et Économique Central est consulté sur la situation économique et financière de l'APF France handicap. Au travers des informations portées à sa connaissance, des travaux de son expert et des échanges tenus en séance, la CGT APF ne peut que déplorer l'état global de l'association et rappeler aux dirigeants leur responsabilité directe dans cette situation.

En effet, malgré les interpellations répétées et permanentes des élus CGT sur l'absence de pilotage des établissements, l'incapacité de centralisation des informations tant économiques que sociales, les erreurs de castings notamment sur des postes de management décisif, la mise en place de projet non pilotés tels que les CGM entre autres éléments, ne semblent avoir aucunement été pris en compte.

Les données 2023 confirment les craintes et les avertissements portés par les élus CGT avec :

- Une activité des EA devenue largement déficitaire alors qu'elles permettaient classiquement de compenser les pertes d'activités sous financées. La CGT reste particulièrement interrogative sur l'incapacité de l'association à anticiper les besoins de relais d'activité suite au covid et à piloter son activité au travers de la gestion des marchés et des marges,
- Des ESMS devenus largement déficitaires avec des Foyers qui concentrent l'essentiel des déficits. Au-delà de la responsabilité indéniable des pouvoirs publics avec un Ségur sous financé, la responsabilité de l'association ne doit pas être oubliée. L'incapacité de l'association à organiser un pilotage centralisé et les enjeux RH et sociaux récurrents pourtant déjà largement remontés par les élus et les salariés notamment au travers des besoins urgent de progression de l'attractivité de l'association et de la fidélisation de ses professionnels, ne semblent pas avoir été considérés et entraînent des surcoûts particulièrement importants.
- Une mise en place des CGM qui s'est faite sans pilotage du projet. En effet, alors que les professionnels des fonctions supports se sont fortement impliqués et ont été très largement mobilisés dans ce projet, la mise en place des CGM se traduit par un échec. Les élus avaient pourtant alerté lors de la mise en place du projet. Maintenant et comme annoncé le 8 octobre et faute de pilote de projet à responsabiliser, ce sont les salariés des CGM qui vont faire lourdement les frais de cet échec et non pas l'association ou leurs responsables ce qui apparaît inacceptable pour la CGT. Par ailleurs, les élus rappellent que la seule diminution des coûts, en l'occurrence ceux des CGM, ne garantira en rien le redressement de l'association si elle n'est pas accompagnée de mesures fortes de consolidation de nos activités.
- Une situation financière dégradée conduisant notre association à rogner dans son patrimoine mais bien pire encore, à imposer aux salariés l'échec de l'association au travers d'un plan social dont ils ne sont en rien responsables.

En conclusion, la CGT précise qu'au travers des échéances à venir, les élus n'auront de cesse de soutenir et de représenter les salariés touchés très directement par cette situation dont seuls les pilotes sont responsables et veillera à ce que l'employeur n'oublie en rien ses responsabilités et qu'il concrétise cela au travers des propositions et engagements qu'il devra produire à court terme.

Pour ces raisons La délégation CGT émet un avis défavorable sur la situation économique et financière 2023

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?

la
cgt

Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33

🌐 www.cgtafpf.com  <https://www.facebook.com/cgtafpf.cgt>